

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Privé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

LA LETTRE
D'INFORMATION
D'ORLÉANS
n° 24
MAI 2018 MÉTROPOLE

Orléans Métropole

www.orleans-metropole.fr



ÉDITO

OLIVIER CARRÉ, président d'Orléans Métropole

L'une des grandes forces d'Orléans Métropole vient de la vitalité de son tissu économique, le 10^e de France. Cela tient bien évidemment de nos entreprises mais aussi de la façon dont sont logées les familles de notre métropole. Chaque commune a toujours eu à cœur de maintenir un développement équilibré de son habitat. L'histoire a conduit certains quartiers à davantage accueillir du logement social que d'autres. Les différents PLH (programme local de l'habitat) votés au cours de ces vingt dernières années ont permis de rééquilibrer partiellement cette répartition. Le PLH que nous venons d'adopter ne déroge pas à la règle.

Mais plus encore que la répartition quantitative du logement, nous devons être très attentifs au parcours résidentiel. Avoir un logement, avoir son logement, est un vrai projet de vie. Beaucoup de ménages le souhaitent. Aussi, nous devons être ambitieux pour faciliter l'accession à la propriété dans les conditions les plus abordables possible pour ceux qui veulent posséder leur logement tout en les protégeant des aléas de la vie.

Notre politique est concentrée sur le développement équilibré de notre métropole : assurer de quoi se loger dans des conditions aussi bien d'habitat que de prix aussi variées que possible. C'est par une offre diversifiée que nous continuerons, malgré notre dynamisme, à bénéficier des prix les plus abordables de la région, ce qui est un atout pour maintenir notre pouvoir d'achat.



© JEAN PIVO



© JÉRÔME GRELET

Faciliter le parcours résidentiel des habitants, en accueillir de nouveaux en créant des logements, garantir l'équilibre de l'offre sur le territoire... En matière d'habitat, Orléans Métropole s'attache à répondre à tous ces enjeux. Ils sont au cœur de son 3^e Programme local de l'habitat, à l'œuvre jusqu'en 2021.

2

HABITAT

PLH 3 : diversité et qualité du logement dans la métropole

3

ÉCONOMIE

Orléans Métropole vise le tourisme d'affaires

4

**TRIBUNES LIBRES
INFOS PRATIQUES**

RÉEMPLOI

Trier et redonner vie aux objets

**ORLÉANS
MÉTROPOLE**

PLH 3 : diversité et qualité du logement dans la métropole

NOMBRE DE LOGEMENTS COMMENCÉS PAR COMMUNE

HABITAT

Faciliter le parcours résidentiel des habitants, en accueillir de nouveaux en créant des logements, garantir l'équilibre de l'offre sur le territoire... En matière d'habitat, Orléans Métropole s'attache à répondre à tous ces enjeux. Ils sont au cœur de son troisième Programme local de l'habitat, à l'œuvre jusqu'en 2021.

Bien des items concourent à l'attractivité d'un territoire: du dynamisme économique au niveau d'emploi, en passant par l'offre culturelle et touristique, la valorisation du patrimoine ou le maillage de transports. L'habitat est aussi un bon facteur d'attractivité, lorsqu'il facilite le parcours résidentiel des habitants et qu'il permet à de nouveaux de s'installer. Sur le territoire, cette politique est mise en œuvre par Orléans Métropole et les 22 communes, en lien avec les partenaires de l'habitat. Un binôme solidaire qui a adopté, le 19 novembre 2015, son troisième Programme local de l'habitat (PLH). « Il constitue le guide de notre action collective pour les six ans à venir, résume Marie-Agnès Linguet, deuxième vice-présidente d'Orléans Métropole, déléguée à l'Habitat et au Logement. Il nous appartient de faire vivre ce PLH, en assurant une animation continue et en l'adaptant au fur et à mesure, pour répondre aux évolutions du territoire et préparer l'avenir. »

DÉVELOPPER L'OFFRE DE LOGEMENTS...



Une production de 9000 logements neufs, dont plus de 2300 logements sociaux, est programmée jusqu'en 2021. Mais le PLH 3 ne vise pas qu'un objectif quantitatif. Il veille à l'équilibre et à la diversité de l'offre sur l'ensemble du territoire. Pour cela, le service Habitat-Logement de la métropole met à la disposition des 22 communes des outils pour mener à bien les opérations de construction. En outre, il organise et mobilise les financements pour faciliter la production des logements sociaux. 430 nouveaux logements locatifs sociaux ont été agréés ou financés en 2017. Et la même année, Orléans Métropole a contribué à la réhabilitation thermique de 363 logements.

Au pilotage du PLH 3, Marie-Agnès Linguet, 2^e vice-présidente d'Orléans Métropole, déléguée à l'Habitat et au Logement.



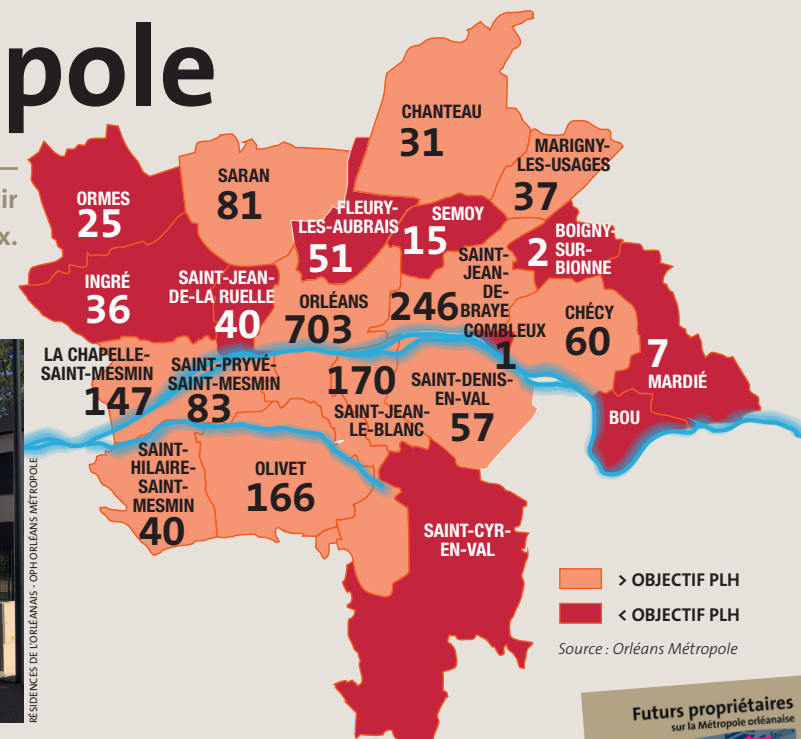
La résidence Garden Square (10 pavillons T4 - PLSA), à Orléans La Source - Architecte : Gilbert Autret

... ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'HABITAT

L'aide à l'amélioration de l'habitat bénéficie aussi au parc privé. Il peut s'agir de réhabilitation de logement dégradé, d'adaptation à la perte d'autonomie ou bien encore d'amélioration de la performance énergétique. Orléans Métropole mobilise alors les crédits de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en faveur des propriétaires privés (sous conditions de ressources pour les occupants et de loyers pour les bailleurs) ou des copropriétés, en particulier les plus fragiles. Cette année, à Orléans, deux opérations entrent, par ail-

Logement social : prix de l'innovation 2018

Orléans Métropole remettra en juin ses premiers « prix de l'innovation du logement social ». L'un récompense l'innovation d'un point de vue technique, le second, dans le domaine social. Les lauréats ont été désignés le 13 mars par le jury, composé d'élus d'Orléans Métropole, de financeurs, d'organismes et d'associations en lien avec le logement. Il s'agit d'Immobilier Centre Loire, pour son projet de bâtiment intelligent (50 logements) dans la Zac Coligny (Orléans), et de France Loire pour son partenariat avec l'APERJSO pour le logement et l'accompagnement des personnes sourdes et malentendantes (Saint-Jean-de-la-Ruelle).



leurs, en phase opérationnelle : Opah des Carmes et les copropriétés de la Dalle de La Source. Orléans Métropole soutient, en outre, le dispositif « Louez zen », mis en œuvre par l'agence immobilière sociale Soliha AIS pour développer les logements locatifs privés à loyers sociaux à destination de personnes en insertion professionnelle.

INFORMER ET ACCOMPAGNER

Pour s'informer et déposer une demande de logement social, on peut s'adresser à la Maison de l'habitat. L'association, cofinancée par Orléans Métropole, les bailleurs sociaux de la Métropole, la CAF du Loiret et Action Logement, propose aussi un accueil dédié aux jeunes de moins de 30 ans en recherche de logement. En 2017, des lieux d'accueil et d'information ont été déployés sur l'ensemble de la métropole, en mairies, chez les bailleurs et dans les structures dédiées au logement, pour faciliter les démarches des demandeurs. Enfin, Orléans Métropole finance un service d'accompagnement dispensé par l'Adil (02 38 62 47 07) : « Achetez zen », qui permet aux futurs propriétaires de prendre leur décision de manière sereine et éclairée. ■



ÉCONOMIE

Orléans Métropole vise le tourisme d'affaires

Inscrire Orléans et sa métropole parmi les destinations d'affaires qui comptent et accompagner les organisateurs et professionnels de congrès : avec l'ouverture, à l'horizon 2020, de CO'Met, un équipement majeur qui intégrera un palais des congrès de 4800 m², un parc d'expositions de 20 000 m², une salle sportive de 12 000 m², à proximité immédiate de l'actuel Zénith, Orléans Métropole affiche son ambition et vient de se doter de son bureau des congrès.

«Les principales missions d'Orléans Convention sont de promouvoir l'ensemble de l'offre en tourisme d'affaires de la métropole auprès des organisateurs de congrès, séminaires, conventions, afin de développer l'activité et ainsi augmenter significativement la fréquentation annuelle, indique Martine Grivot, adjointe au maire d'Orléans en charge du Tourisme,



Lancement officiel d'Orléans Convention, bureau des congrès, mercredi 4 avril, dans la serre du jardin des Plantes.

qui rappelle que «l'industrie des rencontres et événements professionnels est un des principaux piliers du développement touristique.»

Et Olivier Carré, maire d'Orléans et président de la Métropole, d'ajouter : «C'est le bras armé du projet CO'Met.

Il faut donner une activité à cet outil fantastique pour notre rayonnement, car Orléans est une capitale régionale, à 1h30 de Paris. Il a une vraie vocation de tourisme d'affaires. D'ailleurs, la prospection a déjà démarré et elle est fructueuse, nous sommes en train de remplir les premiers calendriers. Cela doit permettre de faire gagner notre territoire et de le fixer parmi les quatre ou cinq villes où l'on organise et réussit sa convention ». ■ M. SIMON

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Nomination de Nicole Etchegoïnberry

Le Conseil de développement d'Orléans Métropole vient d'élire son président. Nicole Etchegoïnberry, présidente du directoire de la Caisse d'épargne Loire-Centre, succède à Isabelle Baranger, qui assurait cette fonction par intérim à la suite de la disparition brutale de Xavier Beulin.



Lieu d'expression citoyenne, le Conseil se tient, depuis sa création en 2003, à l'écoute du territoire pour alerter, éclairer et accompagner ses projets. Avec le passage en métropole, le 1^{er} mai 2017, et l'installation d'une nouvelle gouvernance, il est appelé, sous la conduite de Nicole Etchegoïnberry, à s'inscrire dans une nouvelle dynamique, en cohérence avec les axes stratégiques du projet métropolitain. Son expertise et son conseil sont attendus sur des sujets majeurs en termes de proximité et de solidarité, d'attractivité et de rayonnement du territoire. Le conseil est composé de membres issus de trois collèges représentatifs : économique et social (27), éducatif, scientifique et culturel (22) et personnalités qualifiées (26, choisis *intuitu personae*). Il doit, autant que possible, intégrer le respect de la mixité et l'équilibre des âges, ainsi que la répartition territoriale.

RÉEMPLOI

Trier et redonner vie aux objets



Le local du réemploi a été customisé par le graffeur de Pschitt Déco.

Dans le cadre de la gestion des déchets, Orléans Métropole a mis en place, à la déchetterie de Saran, ce que l'on appelle un local de réemploi. Il permet à toute personne qui le souhaite d'apporter un objet dont elle n'a plus aucune utilité pour lui redonner une seconde vie.

Car cette action anti-gaspi et solidaire ne s'arrête pas là ! Les objets apportés au local du réemploi sont ensuite confiés à 6 associations spécialisées dans ce domaine : La Ressource AAA, Envie, Emmaüs, 1-Terre-Actions, Aabraysie Développement et Respire, qui vont s'attacher à les trier, les réparer et leur redonner une nouvelle vie. Puis, ils sont proposés à la vente dans leurs ateliers et boutiques.

Ce nouveau concept, en expérimentation, pourrait bien s'étendre à d'autres sites de recyclage de l'Orléanais, ce qui favoriserait plus encore la lutte contre le gaspillage. Créateur d'emploi, solidaire et salubre pour l'environnement, le réemploi a tout bon.

+ d'infos sur www.orsleans-metropole.fr

RENDEZ-VOUS POUR L'EMPLOI

Si vous vous intéressez aux métiers du transport de voyageurs, notez bien cette date. Orléans Métropole programme des « rendez-vous pour l'emploi » dédiés à cette filière, mercredi 23 mai, sur la place du Martroi (Orléans), de 10h à 18h. Entrée libre.

FISCALITÉ LOCALE

Dans le respect de ses engagements, Orléans Métropole maintient les taux de fiscalité locale 2018 à leur niveau de 2017. En détails :

- taxe d'habitation : 7,52 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 1,28 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 6,12 %
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 8,73 %
- cotisation foncières des entreprises : 24,88 %

GROUPE MAJORITÉ**Une métropole proche de vous**

Si la transformation de notre intercommunalité en Métropole constitue un marqueur fort pour notre territoire au plan national, nous avons la ferme volonté de placer les habitants au cœur du projet métropolitain.

Dans cet esprit, nous voulons vous offrir un cadre de vie de qualité et des services publics performants et accessibles. Bien que les communes aient transféré un certain nombre de compétences à la Métropole, nous avons eu le souci de ne rien changer dans vos habitudes. Ainsi, en matière de voirie, d'espace public, de propreté ou encore d'espaces verts, les maires et leurs équipes municipales restent vos interlocuteurs privilégiés. Ce sont eux qui seront le relais de vos démarches.

Aujourd'hui, vos demandes sont traitées le plus simplement possible, au plus près du terrain. Nous avons mis en place six pôles territoriaux sur l'ensemble du territoire, chacun d'entre

eux intervient sur un périmètre qui lui est propre afin de s'adapter aux spécificités des communes qui le composent et qui avaient déjà l'habitude de travailler ensemble. Cette mutualisation du personnel et des moyens va permettre de renforcer les capacités d'intervention sur le terrain et répondre ainsi au mieux à vos attentes.

Nous avons pris l'engagement que la Métropole joue son rôle de « grande sœur » vis-à-vis des communes. Cette nouvelle organisation en est un exemple concret et nous espérons qu'elle vous donnera entière satisfaction.

GROUPE DES ÉLU-E-S PS, EEVL ET DIVERS GAUCHE**Se mobiliser en faveur de l'accès aux soins pour tous les habitants de notre métropole**

La région Centre est la dernière en France en termes de démographie médicale et les départements du Cher et du Loiret sont les plus impactés par cette désertification.

Si ce phénomène se constatait surtout en zone rurale, il touche désormais tout le département et la Métropole n'est pas épargnée. Dans certaines de nos communes, on estime que 25% des personnes n'ont pas de médecins référents. Nous sommes ainsi très régulièrement alertés par les habitants inquiets face à leurs difficultés d'accéder aux soins. Même si la santé ne relève pas directement de notre compétence, nous œuvrons dans nos communes et avons investi ce domaine notamment en soutenant la création de maisons médicales ou de maisons de

santé pluridisciplinaires bien que cela ne constitue pas les seuls leviers d'action.

Afin de répondre aux enjeux de santé publique, il est de notre responsabilité d'agir collectivement et solidairement sur l'ensemble du territoire. Dans notre Métropole, nous sommes 10 communes signataires aux côtés de l'Etat, la Région Centre, l'Agence régionale de santé et de nombreux partenaires, d'un Contrat local de santé. Celui-ci a pour objet de favoriser l'attractivité du territoire pour l'installation de professionnels de santé et le développement d'actions de prévention. Il est essentiel que dans ce cadre, nous veillions à coordonner les politiques pour faciliter de façon solidaire et responsable, une implantation équilibrée des professionnels de santé, et notamment les médecins généralistes, afin d'assurer l'accès aux soins indispensables à la santé de nos concitoyens.

GROUPE PARTI COMMUNISTE – FRONT DE GAUCHE**Du rayonnement du territoire**

L'ambition d'être dans les 15 métropoles qui comptent par le rayonnement du territoire. Soit, un équipement tel que COM'ET, un événement culturel d'envergure peuvent y contribuer.

Mais le rayonnement de l'Orléanais c'est aussi le bien vivre, c'est permettre à nos concitoyens de se déplacer facilement via un ré-

seau adapté, c'est aussi trouver un emploi, se loger dignement à un coût raisonnable, pouvoir pratiquer loisirs culturels ou sportifs pour leur plaisir.

C'est aussi leur permettre de participer aux choix, aux décisions, pas seulement les décideurs, qui engagent l'avenir du territoire. Et si le rayonnement passait d'abord par les habitants heureux de vivre leur territoire, n'y aurait-il pas meilleurs ambassadeurs pour faire rayonner la Métropole ?

PROCHAIN CONSEIL D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Jeudi 31 mai 2017, à 18h,
à l'Hôtel de Ville d'Orléans

APPRENDRE À COMPOSTER

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, Orléans Métropole propose et anime régulièrement des ateliers gratuits pour découvrir et réaliser son compost. Un geste simple mais très utile pour l'environnement et bienfaiteur pour votre jardin.

Les prochains ateliers (1h ou 1h30) ont lieu jusqu'au 24 mai, et vous ne repartez pas les mains vides, mais avec un composteur, remis gratuitement par Orléans Métropole.

Formulaire d'inscription « J'adopte un composteur » sur www.orleans-metropole.fr ou auprès de la direction de la Gestion des déchets, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h au 02 38 56 90 00.

COLLECTE DES DÉCHETS

Toutes les infos sur la collecte des déchets à l'approche des jours fériés du mois de mai sur www.orleans-metropole.fr et <https://orleans.plan-interactif.com>

PROJET-LORIAS

Le Projet-Lorias a signé deux partenariats importants le 30 mars au Lab'O, avec l'Armée de l'air et Orange. Cinq startups sont partie prenante de ce projet dont l'objet est d'innover en matière d'intégration de données au profit de systèmes opérations et d'aide à la décision.

